

Résumé du Protocole de reporting extra-financier des données  
sociales, environnementales et sociétales publiées

**Année de reporting : 2011/2012**

	Nom de l'indicateur	Périmètre	Mode de calcul	Définition
<b>Indicateurs sociaux</b>				
EMPLOIS	<b>Total des effectifs et répartition par pays</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France et Pierre & Vacances Maroc)	Somme en numéraire des effectifs présents au 30 septembre enregistrés dans le système de paie	Tout type de contrat (incluant les personnes dont le contrat de termine le 30 septembre et excluant les contrats d'intérimaires)
	<b>Répartition des effectifs par type de contrat en %</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France et Pierre & Vacances Maroc)	Répartition des salariés présents au 30 septembre en fonction du type de contrat	<u>Tout contrat rémunéré</u> : - Contrat à durée indéterminée - Contrat à durée déterminée (dont les extras) - Autres (stages rémunérés, contrat d'alternance,...) Un contrat à temps partiel compte pour 1 contrat
BIEN-ETRE	<b>Taux de rotation</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France et Pierre & Vacances Maroc)  En France et Espagne : les personnes en CDI En Belgique, Allemagne et aux Pays-Bas : les personnes en CDI et CDD	$= ((\text{nombre de départs} + \text{nombre d'arrivées}) / 2 \times 100) / \text{Effectifs en fin de période}$	<u>Nombre de départs</u> : nombre de ruptures définitives de contrat pour tout motif confondu (licenciement, retraite, préretraite, démission) au cours de l'année <u>Nombre d'arrivées</u> : nombre de nouvelles embauches au cours de l'année <u>Effectif global</u> : nombre de salariés en fin de période
	<b>Taux d'absentéisme</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France, Pierre & Vacances Maroc et Espagne)	$= (\text{nombre de jours d'absence pour l'ensemble des salariés présents au 30 septembre} / \text{nombre de jours travaillés pour l'ensemble des salariés présents au 30 septembre}) \times 100$	<u>Jours d'absence</u> : jour non travaillé pour cause de maladie dont maladies professionnelles, accidents de travail et de trajets, absences non-justifiées, ... (hors congés payés, RTT et congés légaux)
	<b>Taux de satisfaction des employés et taux de participation à l'enquête Delight</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Pierre & Vacances Maroc et Espagne, Les Senioriales)	$= (\text{nombre d'employés « satisfaits et ravis »} / \text{nombre de personnes ayant répondu à l'enquête Delight}) \times 100$ $= (\text{nombre de répondants} / \text{total des effectifs invités à répondre}) \times 100$	<u>Enquête Delight</u> : outil interne pour mesurer le bien-être des employés. Questionnaire déployé en ligne comportant 51 items
SECURITE	<b>Taux de fréquence des accidents de travail</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France, Pierre & Vacances Maroc et Espagne)  En France : tout type de contrat En Belgique, Allemagne et aux Pays-Bas : personnes en CDI et CDD	$= (\text{nombre d'accidents de travail suivis d'un arrêt maladie d'au moins de 24h} / \text{nombre d'heures travaillées pour l'ensemble des collaborateurs présents sur la période 2011/12}) \times 1\,000\,000$	<u>Accidents de travail</u> : tous les accidents de travail (hors accidents de trajet) suivi d'un arrêt maladie d'au moins 24 heures <u>Heures travaillées</u> : toutes les heures réellement travaillées (sans congés ni arrêt maladie et incluant les heures supplémentaires)
	<b>Taux de gravité des accidents</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France, Pierre & Vacances Maroc et Espagne)  En France : tout type de contrat En Belgique, Allemagne et aux Pays-Bas : personnes en CDI et CDD	$= (\text{nombre de jours d'arrêt de travail comptabilisés au cours de l'année pour les salariés} / \text{nombre d'heures travaillées au cours de l'année pour l'ensemble des salariés}) \times 1000$	<u>Accidents de travail</u> : tous les accidents de travail (hors accidents de trajet) suivi d'un arrêt maladie d'au moins 24 heures <u>Heures travaillées</u> : toutes les heures réellement travaillées (sans congés ni arrêt maladie et incluant les heures supplémentaires)
FORMATION	<b>Nombre total d'heures de formation</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France, Pierre & Vacances Maroc et Espagne) Tout type de contrat de travail	Somme des heures de formation suivies au cours de l'année par tous les employés, quelque soit leur type de contrat	<u>Heure de formation</u> : en France, inclus toutes les formations relevant du plan de formation ; en Belgique, Allemagne et aux Pays-Bas : toutes les formations dispensées au centre de formation de Center Parcs
	<b>Pourcentage de salariés formés dans l'année</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France, Pierre & Vacances Maroc et Espagne) Tout type de contrat de travail	$= (\text{nombre de salariés formés} / \text{effectifs totaux au 30 septembre}) \times 100$	<u>Un salarié formé</u> : un salarié ayant suivi au moins une formation d'une durée $\geq 1$ jour au cours de l'année de référence

Résumé du Protocole de reporting extra-financier des données  
sociales, environnementales et sociétales publiées

**Année de reporting : 2011/2012**

	Nom de l'indicateur	Périmètre	Mode de calcul	Définition
EGALITE DE TRAITEMENT	<b>Pyramide des âges : répartition des employés de moins de 25 ans, de 25 à 45, de plus de 45 ans et de plus de 55 ans au sein des effectifs en %</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France et Pierre & Vacances Maroc) Tout type de contrat de travail	Répartition des salariés présents au 30 septembre en fonction de leur date de naissance selon les tranches d'âge définies et calcul du pourcentage par rapport aux effectifs totaux	Utilisation de la fonction strictement inférieur ou strictement supérieur pour le calcul du nombre d'employés appartenant à la tranche d'âge de moins de 25 ans, de plus de 45 ans et plus de 55 ans
	<b>Proportion de femmes au sein des effectifs en %</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France et Pierre & Vacances Maroc) Tout type de contrat de travail	Répartition des salariés présents au 30 septembre en fonction du sexe et calcul du pourcentage par rapport aux effectifs totaux	-----
	<b>Proportion de femmes dans l'encadrement en %</b>	Toutes les entités juridiques du Groupe ayant des salariés (exclusion en 2011/12 : Adagio hors France et Pierre & Vacances Maroc) En France et Allemagne : des personnes en CDI Aux Pays-Bas : personnes en CDI et CDD	= (nombre de femmes occupant un poste « d'encadrant » au 30 septembre / nombre total de postes « d'encadrant » au 30 septembre) x 100	<u>Poste d'encadrant</u> : toute personne responsable d'un département, d'un site d'exploitation ou encadrant une équipe
	<b>Taux d'emploi direct des personnes handicapées</b>	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français (CDD, CDI, CTI, CTT, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrats aidés) ou une convention de stage, présents au 30 septembre.	= (nombre de salariés dont le handicap a été reconnu administrativement, présents au 30 septembre / nombre d'effectifs totaux au 30 septembre) x 100	<u>Personnes reconnues « travailleur handicapé »</u> : personne percevant une pension d'invalidité dont l'IPP ≥ à 10% ou une rente d'invalidité, ou bénéficiant d'une RQTH, ou percevant une AAH, ou possédant une carte d'invalidité. La reconnaissance administrative du handicap doit être en cours de validité, le cas échéant en cours renouvellement.
	<b>Nombre des travailleurs handicapés au sein des effectifs</b>	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français (CDD, CDI, CTI, CTT, Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrats aidés) ou une convention de stage, présents au 30 septembre	Nombre total de salariés dont le handicap a été reconnu administrativement, présents au 30 septembre	<u>Personnes reconnues « travailleur handicapé »</u> : personne percevant une pension d'invalidité dont l'IPP ≥ à 10% ou une rente d'invalidité, ou bénéficiant d'une RQTH, ou percevant une AAH, ou possédant une carte d'invalidité. La reconnaissance administrative du handicap doit être en cours de validité, le cas échéant en cours renouvellement.
	<b>Nombre de salariés reconnus travailleurs handicapés recrutés au cours de l'année</b>	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français (CDD, CDI, CTI, CTT, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrats aidés) ou une convention de stage, présents au 30 septembre	Nombre total de salariés dont le handicap a été reconnu administrativement, recrutés au cours de l'année de référence	<u>Personnes reconnues « travailleur handicapé »</u> : personne percevant une pension d'invalidité dont l'IPP ≥ à 10% ou une rente d'invalidité, ou bénéficiant d'une RQTH, ou percevant une AAH, ou possédant une carte d'invalidité. La reconnaissance administrative du handicap doit être en cours de validité, le cas échéant en cours renouvellement.
SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS	<b>Nombre de personnes reconnues travailleur handicapé ayant bénéficié d'une adaptation de son environnement de travail</b>	Tous les salariés de Groupe ayant un contrat de travail français (CDD, CDI, CTI, CTT, Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, contrats aidés) ou une convention de stage, présents au 30 septembre	Nombre total de salariés dont le handicap a été reconnu administrativement, et qui ont bénéficié d'une adaptation de leur poste de travail au cours de l'année	<u>Adaptation de l'environnement de travail</u> : toute solution apportée à un travailleur handicapé dans le but de compenser son handicap ou d'éviter une aggravation de ses symptômes, ou de soulager des douleurs au travail
	<b>Collaborateurs des sites sensibilisés aux enjeux du développement durable</b>	Groupe Tout type de contrat de travail	Nombre de collaborateurs ayant participé à une session de sensibilisation au développement durable	Session organisée et animée par le département Développement Durable du Groupe
	<b>Animateurs sensibilisés au développement durable</b>	Groupe Tout type de contrat de travail	Nombre d'animateurs formés aux enjeux du développement durable	Formation annuelle dédiée à l'appropriation des enjeux de développement durable par les équipes d'animation
<b>Indicateurs environnementaux</b>				

Résumé du Protocole de reporting extra-financier des données  
sociales, environnementales et sociétales publiées

**Année de reporting : 2011/2012**

	Nom de l'indicateur	Périmètre	Mode de calcul	Définition
EAU	<b>Volume total d'eau consommée (m3) et consommation d'eau par semaine d'occupation</b>	Tous les sites exploités par le Groupe (exclusion : certaines résidences ADAGIO et Adagio Access et Center Parcs Nordseeküste en Allemagne)	Somme annuelle des consommations d'eau de tous les sites, exprimée en m3	<u>Volume d'eau consommée</u> : quel que soit l'usage d'eau (sanitaires, piscines, arrosage, etc.) ou la source (eau du réseau ou eau pompée) <u>Semaine d'occupation</u> : un séjour d'une semaine quels que soient le nombre de personnes et la typologie d'appartement
			= volume total d'eau en m3 / nombre total de semaines d'occupation	
ENERGIE	<b>Consommation d'énergie en kWh et le ratio kWh / semaine occupée</b>	Tous les sites exploités par le Groupe (exclusion : certaines résidences ADAGIO et Adagio Access et Center Parcs Nordseeküste en Allemagne)	Quantité totale d'énergie consommée par les sites en MWh	Consommation d'énergie finale de l'activité touristique, quel que soit la source d'énergie : électricité, gaz, propane, fioul, chaleur urbaine, bois, etc. Les différents volumes sont transformés en kWh en utilisant les PCI comme suit : . litres de fioul x 9,97 . tonnes de propane x 13 800 . m3 de propane x 23,70 . m3 de gaz x 11,628 pour la France, Allemagne et Belgique sauf le site de Kempense Meren . m3 de gaz consommées x 9,77 pour les sites aux Pays-Bas et le site de Kempense Meren
			= volume total d'énergie en kWh / nombre total de semaines d'occupation	
CHANGEMENT CLIMATIQUE	<b>Emissions des gaz à effet de serre en tonnes équivalent CO2</b>	Tous les sites exploités par le Groupe (exclusion : certaines résidences ADAGIO et Adagio Access et Center Parcs Nordseeküste en Allemagne)	Volume total des émissions en tonne de CO <sub>2</sub> e	<ul style="list-style-type: none"> <li>Emissions directes et indirectes liées à la consommation énergétique de Groupe pendant son activité touristique</li> <li>Calcul sur la base des facteurs d'émissions de la version 7 du Bilan Carbone®</li> </ul>
POLLUTION ET GESTION DES DECHETS	<b>Pourcentage de projets bénéficiant de la charte « chantier vert »</b>	Projets de construction neuve et de rénovation, livrés pendant l'année de référence sur le territoire français (exclusion : Les Senioriales)	= (nombre total de projets respectant la Charte chantier vert / total des opérations livrées pendant l'année de référence) x 100	Charte chantier vert annexée aux contrats de maîtrise d'œuvre. Le maître d'ouvrage des opérations livrées: Pierre & Vacances Développement ou un maître d'ouvrage externe.
	<b>Volume total de déchets et leur répartition par type (en %)</b>	Center Parcs et Sunparks en Belgique, Pays-Bas, Allemagne et France	Somme totale de tous les déchets produits sur les sites  = (volume par catégorie de déchets/somme total de tous les déchets) x 100	Déchets de l'activité touristique, générés par les clients et par l'exploitation. <u>Type de déchets</u> : déchets industriels banals (DIB), verre, carton/papier, déchets verts, et autres déchets triés (dont les déchets dangereux)
	<b>Le taux de tri de déchets</b>	Center Parcs et Sunparks en Belgique, Pays-Bas, Allemagne et France	= (volume total des déchets triés / volume total des déchets produits par les sites) x 100	Déchets de l'activité touristique, générés par les clients et par l'exploitation. <u>Déchets triés</u> : verre, carton/papier, déchets verts et autres déchets triés (dont les déchets dangereux)
	<b>% des sites équipés en tri et encourageant les clients à y adhérer</b>	Sites ayant répondu à la question concernant cet enjeu via l'outil BEST! Pierre & Vacances et Center Parcs en France, des sites Pierre & Vacances en Espagne et des sites Adagio (France et à l'étranger) soit 178 sites en 2011/12	= (nombre total des sites ayant répondu positivement à la question 10.2.1 / total des sites ayant répondu à cette question dans le cadre de leur auto-évaluation BEST 2011/2012) x 100	Les sites ayant répondu par "oui" à l'affirmation du questionnaire d'auto-évaluation BEST! 2011/12 : "Toutes les équipes du site encouragent les clients à adhérer à la collecte sélective en communiquant sur les possibilités de tri et la mise à disposition des conteneurs appropriés"

Résumé du Protocole de reporting extra-financier des données  
sociales, environnementales et sociétales publiées

**Année de reporting : 2011/2012**

	Nom de l'indicateur	Périmètre	Mode de calcul	Définition
MANAGEMENT	<b>Pourcentage des sites ayant obtenu une certification ou un label de gestion environnementale</b>	Tous les sites exploités par le Groupe	= (nombre total des sites certifiés / nombre total de sites exploités par le Groupe) x 100	<u>Labels pris en compte</u> : Clef Verte, Ecolabel européen <u>Certifications prises en compte</u> : ISO 14001
	<b>Nombre de logements livrés labellisés ou en cours de labellisation</b>	Bâtiments neufs, livrés pendant l'année de référence sur le territoire français	Somme de tous les logements livrés labellisés ou en cours de labellisation pendant l'année de référence	<u>Labels liés à la performance énergétique</u> : THPE, BBC (RT2005) <u>Label lié à la qualité environnementale</u> : HQE Le maître d'ouvrage des opérations livrées: Pierre & Vacances Développement ou un maître d'ouvrage externe.
BIODIVERSITE	<b>Nombre de sites ayant rédigé un plan de gestion différenciée des espaces verts et de nature</b>	Les sites disposant de plus 2000 m2 de surface d'espaces verts et de nature, exploités par le Groupe	nombre total des sites ayant rédigé un plan de gestion différenciée	<u>La gestion différenciée</u> : gestion des espaces « verts » (parcs, forêt, jardins, talus...) adaptée à leur usage spécifique et plus respectueuse de l'environnement
<b>Indicateurs sociétaux</b>				
FOURNISSEURS	<b>Part des fournisseurs ayant obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne</b>	Fournisseurs ayant remporté un appel d'offre pendant l'année de référence et ayant répondu au questionnaire sur leur performance de développement durable	= (nombre total de fournisseurs ayant obtenu une note $\geq 1,5$ / nombre total de fournisseurs ayant remporté un appel d'offre pendant l'année de référence et répondu au questionnaire) x 100	<u>Questionnaire sur la performance développement durable</u> : un outil interne d'évaluation de la maturité des fournisseurs vis-à-vis des enjeux sociaux et environnementaux
	<b>La part des dépenses auprès des fournisseurs situés en Asie dans les pays à risque audités selon la norme SA8000</b>	Fournisseurs localisés en Asie pouvant faire objet d'une commande directe ou à travers d'un intermédiaire s'approvisionnant à 100% dans ces pays. (exclusion : ADAGIO hors France, Les Senioriales, Adagio Access et Pierre & Vacances Espagne)	= (chiffre d'affaire total réalisé auprès des fournisseurs qui ont été audités dans les pays à risque / chiffre d'affaire total réalisé dans les pays à risque) x 100	<u>SA 8000</u> : un standard de responsabilité sociétale qui défend des conditions de travail décentes <u>Pays à risque</u> : la liste des pays définie par <i>The Business Social Compliance Initiative</i> (BSCI) <u>Un intermédiaire</u> : une société n'ayant pas de responsabilité managériale sur l'unité de production
SENSIBILISATION DES CLIENTS	<b>Enfants sensibilisés au développement durable dans le cadre d'animations</b>	France et Espagne pour les marques Maeva Résidences Club, village club Pierre & Vacances et Center Parcs	Nombre d'enfants ayant participé à au moins une animation dédiée au développement durable	<u>Animation dédiée au développement durable</u> : animation ou activité ayant pour but de sensibiliser les enfants aux enjeux de demain, aux bons gestes à adopter pour limiter leur impact sur la Planète et apprendre à la protéger

Pour plus d'informations sur la démarche de Développement Durable de Groupe et pour consulter le Rapport Annuel, consulter : [www.groupepvc.com](http://www.groupepvc.com)